



! SOUS RESERVE DE L'APPROBATION DU CONSEIL ACADEMIQUE DU 26 JANVIER 2026 !

**POSTE ACADEMIQUE TEMPS PARTIEL EN
DROIT DE L'URBANISME ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
(CORRESPONDANT A 40% DE TEMPS PLEIN)**

FACULTÉ D'ARCHITECTURE

Référence : 2026/A041

Date limite du dépôt des candidatures : 02/03/2026

Date d'entrée en fonction prévue le : 01/10/2026

Descriptif du poste

La présente vacance vise au recrutement d'un·e enseignant·e-chercheur·euse spécialiste du droit de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire. La charge comporte une série de cours dispensés dans les Masters en architecture (Bruxelles) et en urbanisme (Charleroi) ainsi qu'un investissement dans les activités de recherche des laboratoires de la Faculté d'architecture de l'ULB, en étroite collaboration avec la Faculté de Droit.

Cours repris dans la charge :

- **Droit de l'urbanisme et de la transition socio-écologique** : 24h, cours obligatoire du Master en urbanisme à Charleroi.
- **Droit de l'urbanisme** : 24h, cours obligatoire du Master en architecture (environ 250 étudiant.e.s). Ce cours sera également ouvert comme cours à option aux étudiant.e.s du Master en droit.
- **Encadrement de mémoires.**
- **Cours à déterminer** : 24h, cours optionnel à créer dans le Master en architecture à l'ULB (nouveau cours), en collaboration avec la Faculté de droit.

Cette liste de cours est susceptible de modification dans le temps. Par ailleurs, outre les enseignements et/ou activités de recherche, la charge comprend également des activités de service à la collectivité (commissions, conseil facultaire, suivi de mémoires, surveillance d'exams, etc.).

Titre requis

Titulaire d'un doctorat en sciences juridiques, orienté en droit public belge, droit de l'urbanisme ou droit de l'environnement.

En l'absence d'une thèse de doctorat, la personne candidate, pour être éligible, doit disposer d'un diplôme de master dans les domaines précités et doit faire valoir une expérience professionnelle signifiante par rapport aux cours à dispenser et une appétence à la recherche.

Compétences requises

- Expérience d'enseignement dans les matières visées par la charge d'enseignement.
- Maîtrise du droit interne belge, attestée soit par les diplômes, soit par des recherches antérieures, y compris via une expérience professionnelle.
- Excellente maîtrise de la langue française (niveau C1) et maîtrise passive de la langue anglaise et de la langue néerlandaise. La connaissance active d'une de ces deux langues est un atout (niveau B2).
- Un dossier scientifique et une expérience de recherche significative attestée par une thèse de doctorat en sciences juridiques, la rédaction d'articles scientifiques, la supervision de recherches appliquées ou l'organisation de manifestations scientifiques constituent un atout.

Intéressé·e ?

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Monsieur David Lo Buglio, Vice-Doyen aux Ressources Humaines (vicedoyen.rh.archi@ulb.be) ou Monsieur Jean-Didier Bergilez, Vice-Doyen (vice-doyen.archi@ulb.be).

Votre dossier de candidature sera composé d'un Curriculum vitae (*si vous le souhaitez un CV type peut être téléchargé via le site internet : <https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/emplois-academiques-et-scientifiques-cv-type>*) et d'un document complété à l'aide du template disponible à cette adresse URL (<https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/2f-dossier-de-candidature-de-acad-tps-partiel-au-docx>).

Ce canevas structure votre dossier de candidature en reprenant les éléments suivants :

- une lettre de motivation
- un rapport de 7000 signes (ou 4 pages) environ sur les activités de recherche et un projet de recherche, en ce compris l'insertion envisagée au sein des équipes de recherche de l'ULB
- Le rapport de thèse rédigé par le jury après la soutenance (si disponible).
- un dossier d'enseignement comprenant un rapport de 7000 signes (ou 4 pages) environ sur les activités d'enseignement antérieures et un projet d'enseignement pour les 5 premières années du mandat, qui s'intègre de manière cohérente dans la vision de l'entité de rattachement et dans les profils d'enseignements des filières de formation auxquelles le candidat devra contribuer
- les noms et adresses mail de contact de cinq personnes de référence susceptibles d'être contactées par les organes chargés d'évaluer les dossiers, en veillant à l'équilibre des genres. Ces personnes ne peuvent être en conflit d'intérêt en raison de liens familiaux ou affectifs.
- Si disponibles, trois publications représentatives de votre profil accompagnées d'une notice justifiant le choix de ces trois publications et leur apport à la matière couverte par le poste.

Les dossiers incomplets ou les dossiers n'utilisant pas le canevas mis à votre disposition ne seront pas examinés par la commission de sélection.

Où se rendre pour postuler ?

Cliquez ici : <https://jobs.ulb.be/job-invite/1758/?isInternalUser=true>

Pour tout problème de connexion ou question à propos de notre application, consultez notre FAQ : [e-recrut-mode-d-emploi-candidat-fr- 1734942952302-pdf](#)

Politique d'égalité des chances

La politique de gestion du personnel de l'ULB est axée sur la diversité et l'égalité des chances.

Nous recrutons les candidat·es en fonction de leurs compétences, indépendamment de leur âge, leur genre, leur orientation sexuelle, leur origine, leur nationalité, leurs convictions, leur handicap, etc.

Vous souhaitez bénéficier d'aménagements raisonnables dans le cadre de la procédure de sélection en raison d'un handicap, d'un trouble ou d'une maladie ? N'hésitez pas à prendre contact avec Marie Botty (marie.botty@ulb.be) notre personne de contact en charge des aspects de diversité pour le personnel enseignant et scientifique. Soyez assuré·e de la confidentialité de cette information.

Plus de détails sur les politiques de genre et de diversité sont disponibles sur <https://www.ulb.be/fr/l-ulb-s-engage/diversites>.

Vous trouverez l'ensemble des dispositions relatives aux carrières du corps académique sur notre site à l'adresse <http://www.ulb.ac.be/emploi/academique.html>.